



**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**  
Mutuelle des Douanes sénégalaises

*Le Secrétaire Exécutif*

N° 00093 DGD/MDS/SE/SP/a.d

Dakar, le 23 MAR. 2020

**AVIS AUX MUTUALISTES**

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus / COVID 19, et en application des instructions du Directeur général des Douanes, les services de la Mutuelle des Douanes fonctionnent en staff atrophié, pour la prise en charge des prestations urgentes.

A cet effet, une **permanence** est ouverte les **mardis et jeudis de 10 h à 13 h**.

Toutefois, en cas d'urgence, les personnels sont joignables par téléphone ou par courrier électronique, pour assurer la continuité du service.

A toutes fins utiles, le Secrétaire permanent, le Lieutenant Moussa SARR est disponible au 77 718 40 60.

**LA SOLIDARITE POUR MIEUX SERVIR !**

  
Le Secrétaire Exécutif  
**Lt-col Habib Ampa Florentin DIENG**

**Ampliations (02) :**

- DGD: à titre de compte-rendu ;
- PCA : à titre de compte-rendu.